



## **Charger sa voiture électrique à la gare : c'est possible !**

Déjà à Namur, Ottignies et 5 autres gares. Bientôt dans 31 gares

***Namur, le 2 juillet 2013. La SNCB-Holding a inauguré, ce mardi, les bornes de chargement de voitures électriques dans sept parkings près des gares. En mars 2014, huit nouveaux sites de chargement entreront en action tandis qu'en octobre 2014, 31 parkings de gares belges, gérés par B-Parking, seront équipés. Dès aujourd'hui, les utilisateurs de voitures électriques peuvent, gratuitement jusqu'en 2015, recharger les batteries dans les gares de Namur, Ottignies, Bruges, Gand-Saint-Pierre, Anvers-Central, Louvain et Hasselt. Ce réseau de bornes, développé dans la plate-forme d'échanges mise en place par Olympus, est couplé aux réseaux d'autres exploitants de bornes, à commencer par « The New Motion », « The Plugin Company » et « Be Charged » qui ouvrent leurs réseaux aux clients des parkings de gare. Les bornes de chargement sont idéales pour ceux qui se déplacent de manière durable et qui veulent utiliser intelligemment le temps durant lequel la voiture « attend » le retour de son propriétaire. « L'objectif est de favoriser la mobilité en réseau en permettant aux voitures électriques aussi de rejoindre les gares dans les meilleures conditions » a expliqué Jannie Haek.***

Dans la partie sud du pays, les parkings des gares de Namur et Ottignies ont inauguré leurs installations ce mardi. Ils seront suivis, en mars prochain, d'installations dans les gares de Charleroi-Sud, Liège-Guillemins et Arlon tandis que les gares de Mons, Braine-l'Alleud, Tournai, Gembloux, Liège-Palais, Libramont et Bruxelles-Nord suivront en octobre 2014. Dans une dizaine de ces gares pourront aussi bientôt être rechargés les scooters électriques et, dans toutes, les vélos électriques. Dans les gares bruxelloises (Midi, Central et Bruxelles-Luxembourg), l'équipement en borne de rechargement ne concernera par contre que les cyclistes. En fin 2014, ce seront au total 34 gares qui seront équipées en bornes de rechargement.

Ces ouvertures sont la concrétisation d'un plan lancé en 2010 pour l'installation de bornes de chargement « intelligentes » : les voitures électriques sont ainsi rechargées en tenant compte de la consommation du réseau. Le chargement se fait au meilleur moment et au moindre coût. C'est un concept mis au point au centre d'essais « Olympus » en collaboration avec Infrabel, le gestionnaire de réseau. Pour le client des bornes, le chargement est gratuit jusqu'à la fin 2014.

Pour utiliser le parking et les possibilités de chargement, le client doit être en possession d'une carte B-Parking (soit l'actuel ticket avec code-barre, soit la carte Mobib qui est aujourd'hui vendue aux guichets des gares et qui remplacera en juin 2014 les anciennes cartes d'abonnement). La carte Mobib est la carte de la mobilité en réseau, vu qu'elle permet déjà aujourd'hui l'utilisation du train, des bus/métros de la STIB, des parkings, de cambio et de Blue-bike.

L'utilisateur occasionnel (billet unique, carte 5/10 voyages) sans abonnement ou carte-client B-Parking, peut acquérir, au guichet de la gare, pour 5 € une carte Mobib spéciale qui permet l'accès au parking et à la borne de chargement.

Le client qui se présente en gare stationne sa voiture à côté de la borne de chargement. Il doit s'identifier puis répondre à trois questions : le type de voiture et de batterie, le niveau de chargement et l'heure de départ souhaité. Le système central peut alors déterminer l'énergie nécessaire pour que le client puisse repartir avec une voiture chargée. Des tarifs différents seront appliqués, quand le service deviendra payant (à partir de 2015) en fonction de la flexibilité des périodes de rechargement.

---



Les clients des bornes de chargement dans les gares pourront aussi prochainement se raccorder aux premiers réseaux de bornes à avoir rejoint la plateforme Olympus, « Be Charged », le réseau « Love to Load » de « The NewMotion », qui est, avec 5000 bornes de chargement, le réseau le plus important et le plus en croissance d'Europe. Ainsi, avec leur partenaire belge « The Plugging Cy », « The New Motion » rendra accessibles ses bornes de chargement, à commencer par les 12 chargeurs rapides AC/DC qui seront installés près des magasins Delhaize en Belgique.

---

*La **SNCB-Holding** est la société faitière du Groupe SNCB et le garant d'un service de qualité optimale. Elle s'acquitte de cette mission en coordonnant et en soutenant les activités de ses deux filiales - la SNCB (l'exploitant) et Infrabel (le gestionnaire de l'infrastructure) - tout en s'assurant de la convergence de leurs stratégies et de l'unité du groupe pour, notamment, atteindre l'équilibre financier. La SNCB-Holding est l'unique employeur des quelque 36 000 membres du personnel du Groupe SNCB. Elle est propriétaire des bâtiments de gare, des parkings et parkings pour vélos, des espaces de location de vélos et des abords des gares. En outre, elle assure les activités de sécurité et de gardiennage sur le domaine ferroviaire ; elle gère les réseaux ICT pour l'ensemble du groupe et veille à la préservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire. Elle a pour but de promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, l'un des plus denses au monde.*

**Contact de presse:**

Louis Maraite, porte-parole de la SNCB-Holding 0499/54.38.91 [louis.maraite@b-holding.be](mailto:louis.maraite@b-holding.be)